



LE SAUMONNOIS

Lac-au-Saumon, le mardi 28 septembre 2004

lesaumonois@yahoo.ca

Naissance d'un hebdo

Jean-Guy Pelletier
Le Saumonois

Lac-au-Saumon- Ce projet s'est inscrit dans le cadre de travail d'un groupe de citoyens de

cette municipalité qui ont œuvré plusieurs mois au sein d'un comité : *Le comité local de pilotage* issu lui-même de la Politique nationale de la ruralité du gouvernement du Québec (nous y reviendrons).

Leur mandat premier aura été de produire un plan de vision (2003-2007) pour le développement socio-économique de la municipalité, présenté à la population le 23 février 2004, approuvé par le Conseil municipal le 1^{er} mars 2004, et disponible pour chacun de vous aux bureaux de la municipalité depuis cette date. *Le Saumonois*, né de cette collaboration, a été pensé comme outil d'animation et de mobilisation.

Le Saumonois sera

1. Un outil où prendre le pouls de la Cité (Lac-au-Saumon)
2. Un ramassage de chroniques courtes, intéressantes, d'intérêt général
3. L'œil du citoyen
4. Un espace où acheter de la publicité, vendre ou donner dans la Cité
5. Votre journal

Placer tout cela dans son contexte et sur une feuille 8½x11 à une fréquence hebdomadaire peut sembler un joli défi. De fait c'en est un pour une équipe de production aussi réduite. Mais que voulez-vous, c'est ainsi, et si on le fait, c'est peut-être bien parce qu'on en a le goût.

Dans ce contexte, (encore), le point 5 prend tout son sens.

Vous êtes invités à participer : chroniques, articles, nouvelles, publicité dans un espace de 200 mots maximum, et si la chose vous intéresse, être de l'équipe de production.

Bibliothèque Bertrand-Leblanc

Le nom de l'auteur originaire et résidant de Lac-au-Saumon a été donné à la bibliothèque municipale du village. À suivre.

Le Saumonois ne sera pas

1. Un bras politique – Un outil utilisé pour parvenir ou se maintenir au pouvoir;
2. Une tribune où laver son linge sale – Entre citoyens et/ou entre groupes d'intérêts;
3. Un organe de promotion pour la diffamation et l'injure;
4. Un journal de grandes idées pour tous ceux et celles qui ont la prétention d'en avoir – Ce qui ne nous empêche pas d'en avoir;
5. La propriété d'un ou deux individus – Ce journal est un journal communautaire dont l'ensemble des efforts consentis pour le produire est le fruit du travail bénévole de citoyens.

Ce journal, bien que sa publication débute presque à la même date que la nouvelle *Brise-du-Lac* issue du comité du centenaire, ne se veut pas un organe de compétition. Au contraire. Le hasard a ainsi fait les choses. Puisque les deux entités ont des concepts tout à fait différents et qu'ils visent des objectifs différents, nous sommes convaincus que la population n'en sera que mieux informée. La collaboration est de mise.

LE SAUMONNOIS

est publié chaque mardi de chaque semaine. L'équipe de rédaction est désireuse de recevoir tout commentaire constructif ainsi que toute nouvelle d'intérêt public que vous désireriez faire publier, cinq jours précédant la date de publication.

Pour nous joindre:

Boite vocale: (418) 778-3008
Courriel: lesaumonois@yahoo.ca
C.P. 551
Lac-au-Saumon (Québec)
G0J 1M0

Rédacteurs:
Jean-Guy Pelletier
Marc Thériault

Lac-au-Saumon,
1^{re} année, no 1

DISTRIBUÉ GRATUITEMENT

Le monde municipal

On demande la démission du Maire

Lac-au-Saumon- Le 21 septembre 2004 à 20:00 heure avait lieu une réunion spéciale du Conseil municipal convoquée par quatre conseillers. Une motion de non confiance à l'endroit du maire demandant sa démission immédiate fut déposée et adoptée par une majorité de membres du Conseil présents.

Ce vote, de l'avis des proposeurs, n'avait cependant aucune valeur exécutoire.

À la période de questions plusieurs citoyens ont exprimé leur profond mécontentement face à la présente situation à la fois au Conseil municipal et dans les relations de travail parmi les employés syndiqués de la municipalité.

Prochaine séance régulière du Conseil municipal – lundi le 4 octobre à 20:00 heure.

Des citoyens s'organisent

Lac-au-Saumon- Un comité de citoyens a vu le jour au Lac-au-Saumon au cours des dernières semaines. Face à la situation que d'aucuns trouvent préoccupante à la municipalité, plusieurs citoyens ont décidé de s'unir et d'interpeller les élus. À la réunion régulière du Conseil municipal du 7 septembre 2004., le Comité, par la voix de sa représentante Mme Lisette McMullen, a officialisé son existence et sa démarche et demandé une rencontre avec le Conseil. Celle-ci est prévue pour le 27 septembre 2004.

Le Comité tient ses séances publiques à tous les derniers mercredis de chaque mois au sous-sol de l'église à 20:00 heure.

Des frais d'avocat à même vos taxes

À la municipalité de Lac-au-Saumon, les frais d'avocat encourus par la partie syndicale, lors de litiges avec l'employeur ou pour toute autre raison, sont défrayés par les contribuables. Selon un conseiller qui s'exprimait sur la question lors d'une rencontre publique, à sa connaissance, Lac-au-Saumon est la seule municipalité connue de la Belle Province ayant une telle clause dans sa convention collective avec ses employés. Héritage d'une administration antérieure.